



ADAM BULLETIN de LIAISON n° 14 – mai 2015

Ce bulletin est distribué par messagerie électronique ainsi que par tirage papier limité à 100 exemplaires, par respect de l'environnement, pour diffusion par les membres de l'association à leurs voisins et amis...

Parution environ six fois par an, rédigé par la commission « communication » sous la responsabilité du président.
Association ADAM, Casier n° 14, mairie de Montbonnot, 38330 MONTBONNOT St MARTIN

Le mot du président

par Bruno Colladant

Suite à l'assemblée générale de notre association qui s'est tenue le 30 janvier dernier, j'ai été élu président de l'association. Avant toute chose, je souhaite remercier très vivement notre président sortant, Gilles Dagand, qui souhaitait se retirer tout en restant membre actif de notre association. Gilles a su donner un nouvel élan à notre association en ouvrant les réunions du CA à tous, les rendre vivantes et favoriser l'implication de chacun(e) dans les nombreuses initiatives de l'association : formation à l'apiculture et ateliers, suivi et développement des ruchers collectifs, ruches pouponnières, projet de balances apicoles connectées, actions d'information auprès d'un large public à travers le forum des associations et la fête des abeilles, du miel et de la nature, etc.

Il nous reste à poursuivre cet élan, à participer nombreux aux activités de l'association (pour rappel, réunion du CA ouverte à tous le premier mercredi de chaque mois à la Maison du Pré de l'Eau). Le dîner amical du 9 avril dernier a été un succès ainsi que l'atelier de filage des cadres le 11 avril dernier.

Après ces quelques notes positives sur la vie de l'association, il convient de relayer des actualités moins réjouissantes qui concernent le monde apicole. À la sortie de l'hiver, de nombreux apiculteurs ont pu faire le constat d'une perte de colonies plus ou moins importantes, y compris dans notre association, à tel point que le Syndicat Apicole Dauphinois (SAD) mène jusqu'à fin mai 2015 une enquête sur les pertes de colonies en Isère (accès à cette enquête à partir de la page d'accueil : <http://www.syndicat-apicole-dauphinois.org/>) pour mesurer l'ampleur des pertes et surtout pour tenter d'en repérer les corrélations éventuelles (zones géographiques concernées et autres facteurs).

Une action de solidarité avec les apiculteurs pyrénéens était organisée à Grenoble, place Victor Hugo, le vendredi 27 mars à l'initiative de plusieurs associations et syndicats apicoles. Cette initiative, à laquelle certains d'entre nous ont participé, a permis d'alerter à nouveau le public sur les dangers des pesticides : « plus de 5000 colonies sont mortes sans que la cause ne soit encore – officiellement – identifiée. Des analyses réalisées par le CNRS de Lyon ont révélé la présence de pesticides dans 81% des échantillons. Un résultat inquiétant, très probablement corrélé à la mortalité des abeilles. », indiquait le petit texte distribué aux passants lors de cette manifestation très bien accueillie par le public et relayée par les médias locaux et nationaux car des actions de même nature étaient organisées dans toute la France dont notamment une marche de soutien d'apiculteurs venus apporter de nouvelles colonies aux apiculteurs du Sud-Ouest dont les colonies ont été décimées.

Beau geste de solidarité qui illustre bien l'esprit qui doit animer la pratique de l'apiculture au service de la défense de notre environnement.

Conduite des colonies : recommandations de mai avec l'aimable autorisation de Christian Bienvenu



Essaim photographié le 30 avril 2015 au rucher Lucie Pellat (photo PLL-ADAM)

Le mois de mai est là et avec lui plein de promesses d'une grande miellée. En effet, en cette période, les pollens et nectars abondent. Les lanières anti varroas mises en place début février ont été retirées début avril. Les premières hausses ont été posées vers le 20 avril et le miel est engrangé déjà en grande quantité. Si le temps se maintient au beau, les deuxièmes hausses seront posées début mai (sur ou sous les premières selon les observations de chacun). Rappelons que le mois de mai est propice aux essaims.

Les essaims naturels

L'essaimage sert à perpétuer l'espèce. Il est composé d'une partie importante de la colonie comprenant des ouvrières, des mâles et une reine. Le *premier essaim* qui sort de la ruche est appelé *essaïm primaire* et il est accompagné d'une vieille reine, c'est-à-dire d'une reine fécondée. L'*essaïm secondaire* est celui qui sort 9 jours après l'essaïm primaire et il est accompagné d'une jeune reine non fécondée. L'*essaïm tertiaire* est le troisième qui sort de la ruche accompagné d'une jeune reine non fécondée, sœur de la précédente. Il peut y avoir, comme en 2012, un quatrième essaim. Cependant, certaines années, on constate seulement un essaim, voire pas d'essaïm du tout. Un essaim moyen pèse 2 kg soit 20.000 abeilles et peut atteindre 3 à 4 kg.

Les divisions ou essaims artificiels

Afin de contrôler son cheptel, l'apiculteur (trice) peut décider de diviser sa colonie avant qu'elle n'essaime naturellement. Il est nécessaire de réaliser cette opération en présence de colonies fortes en abeilles et en couvain, lorsqu'on constate la présence d'œufs sur les cadres et à une période où il existe des mâles pour féconder les jeunes reines. Il existe plusieurs méthodes qui pourront être montrées à la demande de tel ou tel apiculteur (trice) soucieux de développer son cheptel.

Encore les pesticides néonicotinoïdes...

Comme le rappelle l'éditorial du numéro 266, avril 2015, de la revue *La Santé de l'Abeille* (<http://www.sante-de-labeille.com/>), l'Assemblée Nationale a voté le 19 mars, en première lecture, un amendement au projet de loi Biodiversité qui interdit l'usage des pesticides néonicotinoïdes à partir du 1^{er} janvier 2016. Mais ce texte doit être ensuite soumis au Sénat, ce même Sénat qui, le 4 février, avait rejeté le moratoire sur les néonicotinoïdes à une très forte majorité (contre). Voir le texte, très bref, de l'amendement sur le site de l'Assemblée nationale : <http://www.assemblee-nationale.fr/14/amendements/2064/AN/754.asp>

Pour davantage de précisions, quelques commentaires sur les pages :

- <http://www.agrisalon.com/fr/permalien/article/7008229/Les-neonicotinoides-interdits-a-compter-du-1er-janvier-2016.html> ;
- <http://www.lafranceagricole.fr/actualite-agricole/neonicotinoides-abeilles-l-assemblee-nationale-vote-leur-interdiction-en-2016-101757.html>.

De nouvelles études scientifiques publiées par la revue *Nature* relancent le débat sur les effets des pesticides sur les insectes pollinisateurs. L'une de ces études nous apprend que les abeilles sont attirées par les néonicotinoïdes et plusieurs d'entre elles confirment les effets extrêmement néfastes de ces pesticides, mettant en cause certaines études précédentes. Il apparaît de plus en plus clairement que les néonicotinoïdes interfèrent avec les fonctions neuronales de ces insectes. Il reste maintenant, selon Christopher Connolly de l'université de Dundee (UK), à en élucider les mécanismes.

Brève présentation, en français, de ces études à la page : <http://www.lafranceagricole.fr/Print/actualite-agricole/phytosanitaires-les-abeilles-attirees-par-les-neonicotinoides-103488.html>.

Voir la présentation synthétisée en anglais, vol. 520, 23 April 2015, p. 416 : <http://www.nature.com/news/bee-studies-stir-up-pesticide-debate-1.17366>

De l'édition

Côté édition, signalons un ouvrage, très illustré, intitulé « *Les fiches pratiques de l'apiculteur : tous les gestes de l'apiculteur débutant en 65 fiches* » de Gilles Fert, apiculteur et formateur dans le domaine de l'apiculture, avec une préface de Jean-Marie Pelt, botaniste, président de l'Institut européen d'écologie, **ouvrage paru en janvier 2015 aux éditions Rustica** (<http://editions.rustica.fr/fiches-pratiques-l-apiculteur-113604>), recommandé par l'UNAF (Union nationale de l'apiculture française).

Signalons aussi sur le site de ces éditions une page intéressante présentant **cinq conseils utiles pour faciliter la vie des abeilles** : <http://www.rustica.fr/articles-jardin/comment-attirer-abeilles.8168.html>

Du cinéma : un film merveilleux ! 'Les Merveilles' de la réalisatrice italienne Alice Rohrwacher

Sorti en salles le 11 février dernier, le film *Les Merveilles*, film inclassable – Grand Prix du Jury au festival de Cannes 2014 – est une sorte de chronique de la vie d'une famille d'apiculteurs en Ombrie vivant plus ou moins en marge de la société et confrontée à une émission de télé-réalité. Cinéma décalé et poétique à mi-chemin du réalisme et du conte. À voir et revoir dès qu'il sera disponible en DVD. Cf. : https://fr.wikipedia.org/wiki/Les_Merveilles_%28film%29.

De la préservation du patrimoine apicole : l'Arbre aux abeilles

Merci de m'avoir signalé le site Web de *l'Arbre aux abeilles* (<http://www.ruchetronc.fr>) qui fait connaître des savoir-faire traditionnels liés aux ruches troncs et mène des actions de réhabilitation de ces ruchers traditionnels que l'on trouve dans les Cévennes et notamment en Lozère, 'reprenant un modèle d'apiculture très ancien directement inspiré du processus de nidification des abeilles dans des troncs d'arbres creux' (page du site : http://www.ruchetronc.fr/ruche_tronc.php?mn=9).

Sur l'Agenda 2015 d'ADAM

<p>6 mai, 19h, Maison du Pré de l'Eau : réunion CA élargi.</p> <p>3 juin, 19h, Maison du Pré de l'Eau : réunion CA élargi.</p>	<p>Visite de rucher par le public : <u>les samedis à 11h du 25 avril au 20 juin 2015.</u></p> <p>Inscription et renseignements : Bruno COLLADANT 06 69 60 63 01</p>
--	---

Pour nous contacter :

Association ADAM, Casier n° 14, mairie de Montbonnot, 38330 MONTBONNOT St MARTIN
Récupération d'essaims : Bruno COLLADANT 06 69 60 63 01 ; Dominique GALPIN 06 74 50 89 03
 Gilles DAGAND 06 99 21 38 35

Président : Bruno COLLADANT	Vice-Présidente : Myriam DALSTEIN
------------------------------------	--

Secrétaire : Jacqueline CAZAL – **Secrétaire adjoint :** Philippe KOCH – **Trésorière :** Patricia PAGNARD

Information du public : Pierre Le Loarer, Matija Exel. **Activités festives :** Gérard Bousquet.
COMMISSIONS : **Formation :** Gilles Dagand, Bruno Colladant, Christian Masurel. **Récoltes :** Marie-Christine Gilot.
Apiculture collective : Philippe Koch (rucher Lucie Pellat), Sabine Coquillart (rucher Grand Saule). **Nouvelles technologies :** Myriam Dalstein, Sabine Coquillart.

Site internet : <http://www.apiculteurs-amateurs-montbonnot.fr>